



Téléphone ALSH : • 03 25 73 40 12

• 06 10 62 84 26

• 06 58 93 24 19

Courriel : [clshbucheres@wanadoo.fr](mailto:clshbucheres@wanadoo.fr)

Mairie de Buchères

1 rue de la Mairie

10800 Buchères



# Projet pédagogique

## Périscolaire année

### 2023/2024

## ALSH Buchères Kids



# SOMMAIRE

I.	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ANNEE 2023/2024.....	P.2-3-4
II.	BILAN DES ACTIONS ET REMEDATIONS.....	P.5
III.	GRILLE ET CRITERES D'EVALUATION.....	P.6
IV.	REGLES DE VIE.....	P.7-8-9
V.	COMMUNICATION.....	P.10-11
VI.	FORMATION DU PERSONNEL.....	P.12
VII.	LA VIE QUOTIDIENNE.....	P-12-13-14-15-16
VIII.	ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE D'ANIMATION.....	P.17
IX.	ROLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE.....	P.18 à 22
X.	LES LOCAUX.....	P.23-24
XI.	EVALUATION DES ANIMATEURS.....	P.24-25
XII.	BUDGET PREVISIONNEL.....	P26
	ANNEXES.....	

# I. Les objectifs pédagogiques périscolaire année 2023-2024

## I. Objectifs éducatifs présents dans le PEDT 2023-2025

### 1. Développer le loisir enfance-jeunesse

#### Objectifs pédagogiques :

1. Valoriser notre Accueil de loisirs comme une structure à part entière, porteur de projets en maintenant tout au long de l'année une collaboration avec l'équipe enseignante de Buchères à travers des projets mis en commun.
2. Maintenir une cohérence éducative entre tous les partenaires et au sein de l'équipe ALSH.
3. Initier aux différentes pédagogies de l'Education Populaire.

#### MOYENS MIS EN PLACE

- Communication avec différents partenaires extérieurs, avec les familles, l'équipe encadrante et le corps enseignant.
- Mise en place de temps de réunion et d'information au sein du service
- Travailler avec l'équipe sur les différents projets communs en activité continue sur les mercredis périscolaires
- Mise en place de différentes pédagogies (de la décision, de la liberté...) sur les périodes extrascolaires
- Faire appel à différents intervenants sur des thématiques précises

### 2. Favoriser l'accès à la citoyenneté

#### Objectifs pédagogiques :

- Initier au développement durable, à l'éco-citoyenneté et sensibiliser à l'environnement.
- Faire de la prévention « **santé** » auprès du jeune public à travers des activités ludiques

#### MOYENS MIS EN PLACE

- Eteindre les lumières peu nécessaires
- Eteindre le chauffage ou la climatisation quand cela est possible
  - Eteindre les multimédias
  - Couper l'eau du robinet
  - Règles de vie
  - Temps de prévention « sécurité et santé »
  - Mise en place du tri sélectif
  - Limiter le gaspillage sur la restauration avec l'achat de balance
  - Sensibiliser à l'hygiène corporelle

### 3. Favoriser les rencontres intercommunales/culturelles/intergénérationnelles

#### Objectifs pédagogiques :

- Développer un réseau par différents modes de communication.
- Développer le loisir inter-centre sur les temps extrascolaires
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles

MOYENS MIS EN PLACE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Rencontres avec différents prestataires et intervenants locaux.</li><li>- Rencontres et animations tout au long de l'année avec les aînés</li><li>- Rencontres inter-centres tout au long de l'année</li><li>- Mutualiser les prestations avec les différents partenaires</li></ul>

### 4. Faciliter l'inclusion des familles et des enfants porteurs de handicaps

#### Objectifs pédagogiques :

- Valoriser notre travail auprès des familles par différents modes de communication.
- Faciliter l'accueil des publics en situation de handicap.
- Favoriser le vivre ensemble

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	MOYENS MIS EN PLACE
<p>L'équipe échangera avec les familles par le biais de différents outils.</p> <p>L'équipe permettra une bonne inclusion des publics.</p> <p>Accepter les différences</p> <p>Vivre, partager, réussir ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Temps de parole mis en place pour une bonne inclusion des enfants.</li><li>- Visite ludique et connaissance du fonctionnement de la structure.</li><li>- Jeux de connaissance</li><li>- Mise en place de projet d'accueil.</li><li>- Recrutement de personnel supplémentaire.</li></ul>

## 5. Veiller au bien-être physique, affectif et mental des enfants

### Objectifs pédagogiques :

- Maintenir et contribuer au bien-être physique et moral des enfants accueillis.
- Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant, respecter son rythme
- Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de sa journée (vie quotidienne, activités) et encourager sa responsabilisation.

OBJECTIF INTERMEDIAIRE	MOYENS MIS EN PLACE
<p>L'équipe devra avoir un rôle éducatif et responsable en assurant la sécurité physique et morale des mineurs et saura tirer un bilan pour se remettre en question.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respecter l'enfant dans son rythme, être à l'écoute de ses besoins au-delà d'une adaptation en fonction de son âge</li><li>- Favoriser les postures professionnelles adéquates en laissant l'enfant prendre des initiatives, <b>ne pas faire à la place de</b></li><li>- Observation et communication positive avec l'enfant</li><li>- Mise en place de temps d'écoute et de dialogue afin de favoriser la confiance</li><li>- Sanctions ludiques et éducatives</li><li>- Discrétion professionnelle</li><li>- Conseil de centre pour et par les enfants pour favoriser leur responsabilisation</li><li>- Échange sur les émotions ressentis/ temps de parole</li><li>- <b>Réaménagement et réorganisation</b> des salles pour la rentrée de septembre 2023.</li><li>- Laisser le choix aux enfants de jouer en autonomie entre eux tout en garantissant leur sécurité</li><li>- Mise en place de <b>temps et d'activités</b> choisis par et pour les enfants</li><li>- <b>Formations professionnelles (CNFPT)</b></li><li>- <b>Proposer un budget prévisionnel cohérent</b></li></ul>

## II. BILAN DES ACTIONS ET REMÉDIATIONS

Afin de mener à bien tous ces objectifs, les projets sur l'année seront écrits et détaillés avec différents objectifs, à la fin des actions, un bilan sera dressé.

<b>ACTIONS MENÉES</b>	<b>JOUR</b>	<b>BILAN DE L'ACTION</b>	<b>REMÉDIATIONS FUTURES</b>
PROJET EN LIEN AVEC L'ECOLE			
RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES			
RENCONTRE INTERCENTRE			
MAINTIEN D'UN RESEAU AVEC LES PRESTATAIRES			
ACTIVITES EN PROGRESSION			
CONSEIL DE CENTRE			
RÉORGANISATION ET/ OU AMÉNAGEMENT DES SALLES			
BUDGET PREVISIONNEL			

### **III. GRILLE ET CRITERES D'EVALUATION**

Afin de mener à bien tous ces objectifs, l'équipe doit être en mesure de s'évaluer sur chaque activité proposée au cours de la période d'accueil. En fonction des objectifs opérationnels, des critères d'évaluation sont élaborés.

Voici les critères d'évaluation des différents temps périscolaires :

<b>Critères d'évaluation</b>					
<b>Prénom de l'enfant</b>					
<b>Critères</b>					
<b>L'enfant a participé à des ACTIONS EN LIEN AVEC L'ECOLE</b>					
<b>L'enfant a participé à des activités en progression</b>					
<b>L'enfant a participé à des intercentres</b>					
<b>L'enfant a participé à des rencontres intergénérationnelles</b>					
<b>L'enfant est en mesure de limiter le gaspillage au temps des repas</b>					
<b>L'enfant prend des initiatives et est porteur de projets</b>					
<b>L'enfant a participé à des actions inter-communales</b>					
<b>L'enfant connaît les différents temps, et le fonctionnement de la structure</b>					
<b>L'enfant en situation de handicap connaît et s'adapte dans son environnement et est accueilli dans des locaux adaptés</b>					
<b>L'enfant a participé à des temps d'échanges et a fait part de ses envies et de ses projets</b>					

## IV.REGLES DE VIE

### a. A l'accueil de loisirs

#### Ce que je peux faire...

- + Aider les autres
- + Participer aux différentes activités
- + Jouer seul/avec les autres
- + Crier à l'extérieur du centre
- + Prendre des livres pour me détendre
- + Proposer des projets
- + Exprimer ses idées, ses ressentis
- + Ne rien faire
- + Chanter
- + Ne pas être d'accord et savoir l'expliquer
- + Courir, sauter à l'extérieur
- + Partager des activités que je connais aux autres camarades

#### Ce que je dois faire...

- + Prendre soin du matériel sinon je n'en aurais plus
- + Ranger les jeux quand je ne les utilise plus
- + Être poli
- + Me laver les mains régulièrement
- + Demander pour aller aux toilettes
- + Ecouter et respecter les consignes des animateurs
- + Respecter les autres
- + Demander pour prendre un jeu
- + Reboucher les feutres pour prendre soin du matériel
- + Partager les jeux avec les camarades
- + Ranger ma chaise quand je me lève pour ne pas qu'un copain se blesse
- + Eteindre le robinet quand j'ai fini de me laver les mains
- + Essuyer mes pieds avant de rentrer
- + Me déchausser par temps de pluie
- + Tirer la chasse d'eau quand je quitte les toilettes
- + Mettre mes déchets à la poubelle
- + Limiter le gaspillage alimentaire
- + Etre TOLERANT



## Ce que je ne dois pas faire...

- + Dire des gros mots, des insultes
- + Se battre, être violent
- + Être intolérant, se moquer
- + Avoir un comportement irrespectueux
- + Courir dans le centre car je risque de me blesser
- + Crier à l'intérieur de l'accueil
- + Gaspiller l'eau et le savon
- + Faire du bruit durant le temps de repos car je risque de réveiller les copains qui dorment
- + Ramener mes jouets de la maison car je risque de les perdre
- + Prendre les affaires des animateurs qui sont à ma portée
- + Voler des jouets du centre ou mes copains
- + Mentir quand l'on demande ce qu'il s'est passé
- + Sortir du centre, escalader les grilles

Ces règles de vie sont un contrat avec le public accueilli et les familles. Des sanctions peuvent être prises en cas de non-respect de ces règles.

L'accueil de loisirs est une structure publique collective où le public accueilli doit apprendre la vie en collectivité.

Ces règles de vie sont affichées au sein de l'ALSH et également dans la cantine.

Différentes actions ludiques et pédagogiques seront proposées par l'équipe encadrante au cours de l'année, afin que ces règles de vie soient respectées comme :

- Temps de parole et de prévention
- Entraide des grands avec les petits
- Des temps d'échange et des jeux de responsabilisation pour les plus grands

### **b. A la cantine**

➤ Pour l'équipe :

Il faut privilégier des espaces aérés, par tranche d'âge, éviter les grandes tables mises bout à bout pour un meilleur partage et plus de convivialité avec les enfants et l'animateur. Plus les espaces seront espacés, moins il y aura de bruit, car celui-ci est plus diffus.



Si l'animateur mange avec l'enfant il doit montrer l'exemple, et prendre le temps d'échanger, de communiquer avec les enfants. Le repas est un moment de partage et de convivialité sans excès et non de silence.

Il faut inciter l'enfant à goûter, en goûtant car ce n'est pas cohérent de demander à un enfant de manger, si nous animateur, ne le faisons pas. Ne jamais forcer un enfant qui ressent du dégoût, cela peut provoquer un traumatisme pour la suite de sa croissance.

Chaque enfant mange à son rythme et des quantités différentes, c'est à nous animateurs de le prendre en compte et de le respecter.

Nous devons pour finir, être attentifs, dans l'observation, et répondre aux besoins et aux attentes de l'enfant durant tout le repas.

**Un projet de fonctionnement du self est établi par la directrice adjointe chargée de la bonne coordination de celui-ci, et remis à l'équipe encadrante à chaque rentrée scolaire.**

### **Pour les enfants**

Quelques règles simples pour un bon moment partagé :

- ✚ Ne pas parler trop fort pour que l'on puisse s'entendre
- ✚ Goûter aux aliments chaque jour, car ce que je n'ai pas aimé la semaine dernière, je l'aimerais peut-être aujourd'hui !
- ✚ Demander pour aller aux sanitaires et prendre mes précautions avant l'entrée au self
- ✚ Essayer de couper seul mes aliments pour devenir grand
- ✚ Demander de l'aide si j'en ai besoin
- ✚ Se tenir correctement sur sa chaise pour éviter de mettre des miettes partout
- ✚ Nettoyer ou ramasser quand je fais tomber quelque chose, ce n'est pas grave cela arrive
- ✚ Ne pas manger trop de pain au risque de ne plus avoir faim pour la suite
- ✚ NE PAS GASPILLER, je demande au self une petite quantité au départ, et en reprend ensuite si je le souhaite
- ✚ Je n'oublie pas de boire, même l'hiver, un verre c'est bien deux verres c'est mieux !
- ✚ Je débarrasse mes déchets et empile verre et assiette avant de partir
- ✚ Je range ma chaise correctement sous la table

Quelques règles de savoir-vivre et de bon sens pour mieux grandir !

## V. COMMUNICATION



La communication c'est le fait de partager, de transmettre, de mettre en commun une information afin de permettre aux personnes qui la reçoive, d'y adhérer, d'y répondre et/ou d'y réagir. La communication est déterminante à la bonne marche du projet pédagogique. Elle doit être adaptée aux différents destinataires. Elle est permanente tout au long du projet.

### ➤ Avec les familles

La directrice ainsi que l'équipe sont tenues à la discrétion professionnelle. Ils ne doivent pas divulguer des informations personnelles concernant les familles, que ce soit à son entourage et parfois même dans l'équipe d'animation.

La communication auprès des familles doit être bienveillante et professionnelle, ne pas accabler l'enfant devant les familles en disant que rien ne s'est bien passé. Il faut toujours apprendre les choses avec douceur, en valorisant l'enfant, en lui disant qu'il est capable de bien se comporter. Si la journée a été difficile avec un enfant, il faut en référer aux responsables qui prendront le relais.

Il faut savoir que l'impact qu'a un animateur sur les parents en leur annonçant que leur enfant a eu un comportement inapproprié, voir irrespectueux, est parfois révélateur pour eux, voir catastrophique car ils peuvent penser à ce moment-là, qu'ils ne sont pas de bons parents. Voilà pourquoi chaque mot, chaque phrase doit être pensé et mesuré.

**Nous sommes un service public et devons veiller à l'image que nous renvoyons.**

### ➤ Avec les enfants

Les animateurs doivent montrer l'exemple. Toute conversation personnelle peu importe le degré de son importance, ne doit pas être divulgué devant un enfant au risque d'une mauvaise interprétation de sa part. La discrétion personnelle doit être de rigueur.

Nous devons avoir un langage correct auprès des enfants, sans vulgarité ou familiarité. Nous avons un rôle d'éducateur à jouer auprès d'eux, en leur transmettant les valeurs de la tolérance et du respect.

### ➤ Avec et dans l'équipe

La communication dans l'équipe est primordiale pour une bonne entente. La franchise et l'honnêteté de l'équipe doit être présente afin d'assurer une bonne cohésion. Si certaines choses sont difficiles à dire,

les responsables du service se portent garants de la communication au sein du groupe Elles doivent assurer des réunions et des temps d'échanges pour permettre une bonne communication.

➤ **Lien avec l'école**

Le centre de loisirs est complémentaire à l'école. Une communication doit être établie avec les maitresses. Il ne faudra pas tout mélanger, les sanctions appliquées à l'école restent à l'école. L'enfant n'a pas à être sanctionné sur le temps d'accueil de loisirs parce qu'à l'école il y est, sauf si les responsables sont informés et un accord a été passé avec l'école.

En effet les écoles sont en lien direct avec les familles, et avec certains parents que l'équipe du centre ne voient pas forcément. C'est pour cela qu'il faut tenir informé les responsables de l'accueil de loisirs, pour pouvoir avoir un suivi du comportement des enfants, et prendre ensuite la responsabilité d'appeler les parents.

Nous sommes complémentaires à l'école mais restons indépendants dans notre fonctionnement, nos règles de vie, notre réglementation imposée par Jeunesse et Sport, nos horaires ou encore le positionnement du personnel au sein de l'accueil de loisirs, toujours en lien et en accord avec notre organisateur.

**Le PEDT 2023-2025 proposera de nouveaux projets en lien avec l'école tout au long de l'année.**

➤ **Lien avec la bibliothèque municipale**

La bibliothèque municipale de Buchères propose régulièrement des animations avec le centre de loisirs durant les vacances scolaires. Lors de ces temps d'échange, les animateurs encadrants restent responsables des enfants même hors structure.

Différents projets peuvent être proposés au cours de l'année avec la bibliothèque sur le temps des mercredis périscolaires ou sur les temps des vacances scolaires.

➤ **Lien avec l'organisateur**

L'organisateur sur la commune de Buchères est le Maire de la commune. Il est décisionnaire sur différents points concernant l'ALSH, avec l'élue chargée de la commission Enfance-Jeunesse comme :

- Le budget voté à l'année sur l'ALSH
- Le recrutement de personnels et de stagiaires
- Le temps de travail et la validation de proposition d'horaires
- La tarification des prestations (périscolaires, cantine, sorties...)
- La validation de demandes de subventions
- La validation du projet pédagogique et de fonctionnement proposé par la directrice ALSH
- La validation des plannings et des flyers
- La demande de bons administratifs pour achats de matériels.

L'organisateur est également le chef du personnel, et reste le seul responsable décisionnaire de toutes les actions entreprises par l'ALSH.

## VI. FORMATION DU PERSONNEL



Des formations doivent être proposées tout au long de l'année à l'équipe encadrante. Le CNFPT ainsi que le SDJESVA du département proposent tout au long de l'année des formations sur différentes thématiques.

Elles ont une importance, et sont à prendre avec enthousiasme et entrain car on apprend tout au long de sa vie !

La directrice se porte garante de l'impulsion de ces formations auprès de l'équipe et peut si elle le souhaite, imposer une à deux formations par an, toujours dans l'intérêt du public accueilli mais également afin de respecter ses objectifs pédagogiques.

L'équipe peut aussi être autonome et se renseigner personnellement sur les formations qui l'intéressent.

Des exercices incendies/attentats doivent être mis en place à chaque trimestre afin de préparer au mieux l'équipe encadrante en cas d'urgence.

## VII . LA VIE QUOTIDIENNE

### ➤ LE BON SENS

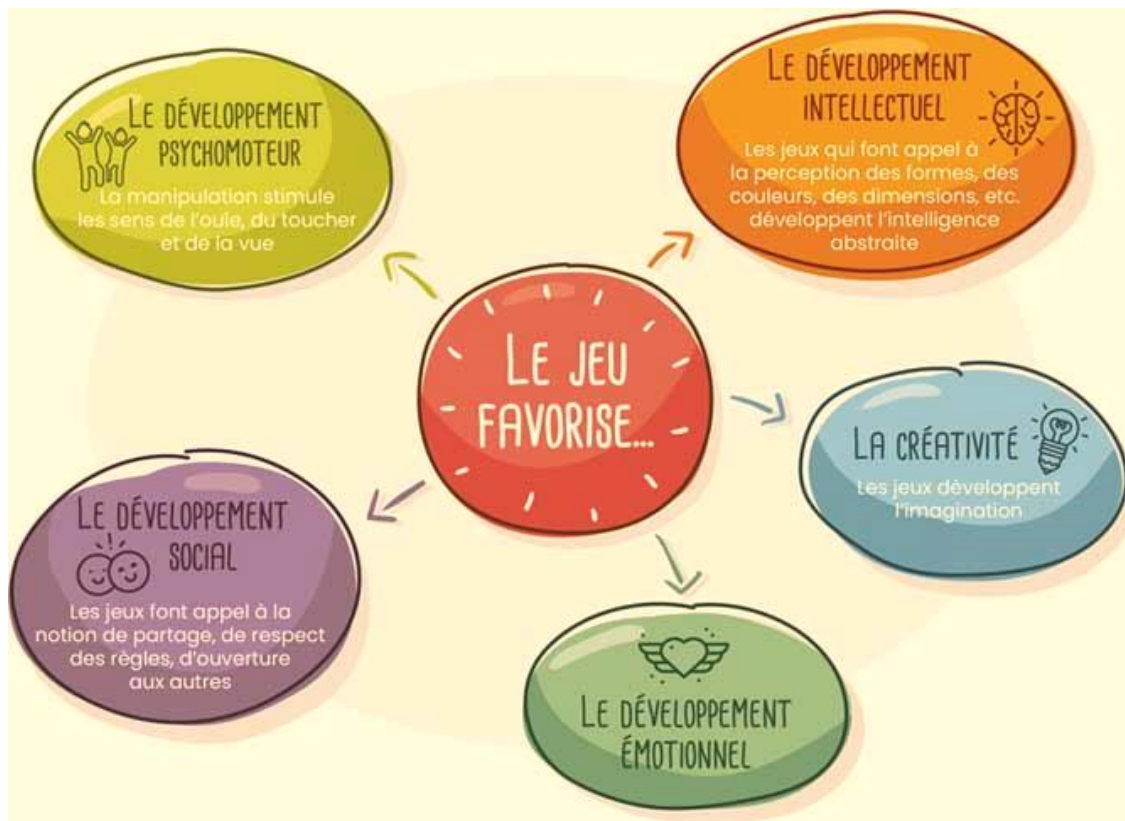
On peut retrouver quatre définitions du **bon sens** :

1. Attitude de qui privilégie le réel, agit avec pragmatisme selon son appréciation de la réalité.
2. Disposition de l'esprit à juger avec clarté.
3. Qualité de celui qui forme ses opinions en distinguant et en évaluant
4. Qualité d'une personne raisonnable faisant preuve de jugement pratique

Le bon-sens est omniprésent dans l'animation. Outre la réglementation qui doit être connue et respectée, le bon-sens est là pour nous amener à réfléchir autrement et toujours dans l'intérêt des enfants dans diverses situations imprévues. L'animateur doit savoir s'adapter à tout moment.

## ➤ LES BIENFAITS DES JEUX/ LE BESOIN DU JEU CHEZ L'ENFANT

Voici un schéma ludique qui résume les bienfaits du jeu chez l'enfant.



Au sein de l'accueil de loisirs, différents jeux doivent être proposés. Ils permettent :

- ✚ Un retour au calme
- ✚ Une concentration
- ✚ Une cohésion de groupe
- ✚ Du partage et du vivre ensemble
- ✚ Un esprit d'entraide
- ✚ Une confiance émotionnelle avec l'animateur qui anime

Les enfants grandissent en jouant ! D'ailleurs il a été démontré que l'enfant dès son plus jeune âge cherche à jouer, cela l'aide à se construire. Les jeux, qu'ils soient « grands » ou « petits » doivent avoir des règles et un cadre donné par l'animateur dès le démarrage.

La formation du BAFA explique le cheminement du jeu du début jusqu'à la fin de celui-ci. Il est à l'animateur diplômé de reprendre en main les notes, et les outils appris lors de cette formation.

**Un planning d'activité est mis en place dès la rentrée afin que les enfants jouent à d'autres jeux, encadrés et/ou animés par les animateurs, sur le temps de la pause méridienne afin qu'ils développent un nouvel intérêt pour d'autres jeux.**

**Voici le planning d'activités sur les temps de pause méridienne, il peut être amené à être modifié avec l'équipe et les enfants si de nouveaux projets se créent.**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>JEUX DE BALLE</b>  +  <b>INITIATION  FOOT ENCADRE</b>	<b>JEUX DE CARTES</b> + <b>JEUX DE SOCIETE</b>	<b>JEUX LIBRES  (sauf jeux de  balles)</b> + <b>Jeux proposés  Par les enfants</b>	<b>RELAXATION  SALLE DETENTE</b> + <b>Activités  créatives</b>

➤ **LES TEMPS CALMES ET LES SIESTES LES MERCREDIS ET SUR LA PAUSE MERIDIENNE**



L'aménagement de la sieste et du temps calme chez les petits doivent se faire par l'équipe avant le temps de repas.

Les enfants qui souhaitent dormir, vont à la sieste avec les plus petits, afin de donner la possibilité à tous les enfants qui souhaitent dormir de le faire.

Les élémentaires ont également un temps calme après le repas. Ce moment où la digestion est sensée se faire, appelle à un temps de repos même pour les plus grands, ils en besoin.

Les enfants étant scolarisés toute la semaine, ils n'ont pas la possibilité de se reposer forcément sur le temps de l'école. Les mercredis à l'accueil de loisirs doivent servir à cela.

Un temps calme pour être efficace peut durer entre 20 et 40 minutes pour les plus grands, toujours en fonction de leur fatigue. Il peut être :

- Allonger dans l'herbe pour contempler les nuages
- Allonger sur des tapis avec un conte animé ou une musique relaxante
- Avec des jeux calmes (jeux de société, puzzles, dessins...)
- Avec un temps de relaxation animé par l'animateur
- Dans le coin lecture avec album, bandes dessinées, livres...

La sieste pour les plus petits durent le temps de leur sommeil. Un enfant qui n'aura besoin que de 45 minutes à 1h de sommeil pourra se relever. Les autres enfants qui ont besoin de dormir jusqu'au goûter pourront le faire.

### ➤ **Connaissance du public**

L'équipe devra s'adapter et connaître son public en proposant à tout moment des temps de « pause » et de calme notamment sur la pause méridienne. Ne pas proposer des jeux sportifs ou d'intenses activités si l'enfant est fatigué ou si la météo ne le permet pas. L'enfant a besoin de détente sur la pause méridienne mais nous devons également veiller à ses besoins physiologiques (fatigue, chaleur, énervement, tristesse...).

L'enfant, qui est un être vulnérable pourra rencontrer des difficultés pour nous parler de choses, plus ou moins importantes. Il n'est pas en capacité non plus (3-7 ans) de nous dire qu'il est fatigué ou n'a envie de rien faire. C'est à nous agents professionnels de bien prendre en compte son rythme, et de s'adapter à lui, pas l'inverse.

L'équipe saura connaître et reconnaître les différents besoins de l'enfant sur tous les temps périscolaires.

### ➤ **La journée du mercredi**

**7h30-9h15** : Accueil échelonné des enfants. Jeux libres : kaplas, légos, dessins, jeux de société, jeux de cartes...

**9h15** : Rangement de la salle afin de débiter les activités, appel des enfants, passage aux toilettes

**9h15-11h45** : Activités du matin : manuelles, culturelle, ludiques. Jeux sportifs en extérieur.

**11h30** : Installation de la sieste pour les petits et temps calme pour les grands pour après le repas

**12h** : Appel pour la cantine

**12h-12h30** : Accueil ou départ des demi-journées

**12h-13h15** : Repas à la cantine

**13h15-13h30** : Habillage, passage aux toilettes, préparation de la sieste pour les petits et temps calme pour les grands

**13h30-14h** : Accueil ou départ des demi-journées

**13h30-14h15** : Temps calme des grands, musiques, lecture, jeux calmes

**13h30-15H45** : sieste pour les petits, le réveil se fait au rythme des enfants.

**14h30-16h** : Activités sportives ou manuelles en fonction de ce qui a été proposé le matin.

**16h15** : Rangement de la salle, passage aux toilettes

**16h15-16h30** : Goûter



**16h45-18h15** : Départ échelonné des enfants avec jeux libres : kaplas, légos, dessins, jeux de société, jeux de carte. Mise en place de petits jeux par les animateurs.

**18h15** : Fermeture de l'accueil

**Aucun agent n'est autorisé à quitter son poste avant 18h15, car il reste sous la responsabilité du maire jusqu'à l'heure indiquée dans son planning hebdomadaire sauf demande exceptionnelle et anticipée.**

**a. Les activités et sorties du mercredi**

Chaque animateur propose des activités ludiques en lien avec les objectifs pédagogiques. Un tableau sera affiché au mois pour que l'animateur inscrive ses activités.

Le matériel nécessaire devra être anticipé si achat de matériel, et les heures de préparation d'activité prévus dans le planning horaire des agents devront servir à préparer les activités du mercredi.

**b. Les sorties**

Toutes sorties de la structure doivent être préparées et anticipées. Les responsables doivent être informées.

Les animateurs doivent **obligatoirement** se munir des fiches sanitaires des enfants, d'un moyen de communication, d'une fiche de sortie laissée aux responsables et de gilets jaunes.

Les enfants auront autour du cou une étiquette mentionnant leurs noms et prénoms, le nom de l'accueil de loisirs ainsi que le numéro de téléphone de la responsable.

## VIII. ORGANIGRAMME DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE RENTREE 2023-2024

**MR. GUNDALL Philippe**

Maire de Buchères

**BOURDON Karine**

Responsable service Enfance-Jeunesse

Directrice ALSH

**MESSMER Pauline**

Responsable adjointe ALSH

### **8 agents d'animation**

**LECLERCQ** Virginie responsable inscriptions cantine et directrice Club ados BAFD

- **BOURGOIN** Leslie animatrice BAFA /CAP Petite enfance
- **BERTILLON** Julie animatrice CAP Petite enfance
- **CARLOT** Nathalie animatrice CAP Petite enfance
- **PILLOT** Christine animatrice BAFA
- **MARTIN** Sandrine animatrice BAFA
- **THIERY** Mathias animateur BAFA et CAP Petite enfance
- **DELLA-ROCCA** Arnaud animateur non-diplômé
- Sahar AESH

### **3 agents techniques d'entretien**

- **ST MARS Thierry** agent technique de restauration
- **GUNDALL Marie-Claude**, agent technique d'entretien
- **LEGOUT Sylvie**, agent technique d'entretien
- **NOLLOT Isabelle**, agent technique d'entretien

## IV. ROLE ET MISSIONS DE L'EQUIPE

### a. Le rôle de l'animateur

#### ➤ Avec les enfants

- ✚ Veiller à la sécurité de l'enfant (morale et affective)
- ✚ Répondre aux différents besoins de l'enfant
- ✚ Observer et écouter l'enfant et répondre à leurs attentes
- ✚ Respecter le rythme et le bien-être de l'enfant en prenant en compte les changements de celui-ci.
- ✚ Adopter une attitude éducative envers l'enfant en favorisant les valeurs morales : socialisation, respect, partage...
- ✚ Bannir la violence, la vulgarité l'intolérance et l'irrespect
- ✚ Communiquer avec l'enfant, adapter son langage, s'interroger.
- ✚ Travailler en équipe pour favoriser le bon fonctionnement de la structure
- ✚ Utiliser son savoir-être, son savoir-faire et pouvoir s'adapter à toute situation.
- ✚ Animer en donnant vie à un groupe d'enfant avec dynamisme, rigueur, dévouement et entrain.
- ✚ Se remettre en question, s'évaluer.
- ✚ Partager, transmettre communiquer et adapter son langage avec les familles.
- ✚ Rassurer, informer le jeune public (actualité)
- ✚ Respecter la réglementation en vigueur (protocoles)

L'animateur doit être à l'écoute, s'adapter en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant, montrer l'exemple, guider l'enfant sans être trop directif, rester à sa place. Il doit faire attention à l'image qu'il donne, tenue vestimentaire, attitude correcte, langage respectueux et poli. Il doit être ponctuel, à l'écoute des enfants et des parents, dialoguer, communiquer, inspirer confiance.

Il s'assure de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Il se doit de connaître la législation concernant les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) et la réglementation et de les respecter.

- Il se doit d'être ponctuel. Un retard pénalise ses collègues et augmente les risques d'incidents et/ou d'accidents. (Tout retard sera notifié au Service Enfance-Jeunesse).

- Il se doit d'être exemplaire dans son comportement et son vocabulaire.

- Il sait être à l'écoute de leur rythme et de leurs besoins. Il est bienveillant, les encourage et valorise leur progrès. Il sait accepter le refus des enfants, et sait qu'il doit les solliciter sans les forcer.

- il connaît et applique les 4 faire :

- **Faire faire/Faire jouer** : L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux. Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.

- **Faire avec/Jouer avec** : Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux. L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

- **Laisser faire/Laisser jouer** : L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention laisser faire ne veut pas dire « ne rien faire » : l'animateur reste garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.

- **Donner à faire/Donner à jouer** : L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale est avant l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches.

**Il n'y a pas une bonne attitude valable en toutes circonstances. Il y a des attitudes différentes, qui peuvent cohabiter, se succéder et se compléter.**

- Il connaît la différence entre sanction et punition et saura sanctionner un enfant en étant juste, impartial et n'abusera pas de son autorité.

- Il fait preuve de savoir-être et de savoir-faire afin de s'adapter à toute situation.

- Il sait animer, en faisant vivre ses activités avec dynamisme, dévouement et entrain.

➤ Avec sa hiérarchie :

- Il respecte et applique les consignes de la Directrice si elles ne présentent pas de dangers pour les enfants et pour lui-même.

- Il fait part des problèmes et événements survenus au cours de la journée.

- Il travaille en collaboration avec l'équipe, est force de proposition et d'amélioration.

- Il prévient sa Directrice de son retard.

- Il lui rend des écrits : projets d'animation et fiches d'activités qu'il propose aux enfants.

➤ Avec ses collègues :

- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre afin de favoriser le bon fonctionnement de la structure et être en cohésion.

- Il respecte ses collègues.

- Il participe aux réunions de préparation.

- Il sait se remettre en question.

- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de services, agent d'entretien, chauffeur de bus...).

- Il prévient ses collègues, à défaut d'avoir eu sa directrice, s'il arrive en retard.

**L'équipe se devra bienveillance envers les uns et les autres. Attention l'entraide ne veut pas dire qu'on compense le manque de travail d'un autre.**

L'équipe d'animation devra se dire les choses, s'il elle n'y arrive pas, elle viendra voir la direction. Un constat sera fait sur place et la direction fera un point en entretien individuel avec la ou les personnes concernées.

En cas de problématique plus importante qui se serait terminée par un acte de violence physique ou verbale, la direction en informera l'autorité territoriale.

➤ Avec les parents :

- Il discute avec les parents, sur la journée de leur(s) enfant(s).

- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

- Il est présent au moment de l'accueil ainsi que du départ.

- Il fait preuve de discrétion professionnelle.

- Il valorisera l'enfant auprès des parents et saura expliquer s'il y a eu des comportements inadaptés.

L'enfant est une éponge, si l'animateur ne va pas bien, les enfants non plus. Nous insufflons une dynamique quotidienne aux enfants, et devons toujours montrer le bon exemple.

A commencer par les valeurs que l'on défend :

- La tolérance
- Le respect de soi et de l'autre
- La politesse, le savoir vivre et la vie en collectivité
- La bienveillance, l'écoute, l'intérêt et le bon sens.

### **b. Les missions de l'équipe**

Le personnel de l'équipe a différents horaires, donc différentes missions en fonction de leur présence sur la structure :

A l'ouverture de la structure :

- + Ouvrir les volets
- + Ouvrir les issues de secours
- + Descendre les chaises des tables
- + Accueillir les familles
- + Inscrire les enfants sur le listing
- + Encadrer le temps d'accueil/ animer un petit jeu intérieur
- + Veiller aux tâches de la vie quotidienne (lavage de mains, toilettes...)

Sur les temps d'animation :

- + Proposer des activités en lien avec les objectifs généraux du projet pédagogique.
- + S'auto-évaluer
- + Veiller à la sécurité des enfants
- + Respecter les besoins de l'enfant sur le temps d'activité (toilette, lavage des mains...)
- + Ranger le matériel à la fin de l'activité
- + Nettoyer les tables, balayer si besoin à la fin de l'activité
- + Respecter le rythme de l'enfant, en proposant des retours au calme à la fin d'activités sportive.

A la pause méridienne :

- + Faire l'appel des enfants
- + Faire passer les enfants aux toilettes (lavage de mains)
- + Habiller les enfants
- + Connaître l'effectif du jour pour transmission
- + Communiquer les absents
- + Proposer des temps calmes après le repas
- + Accompagner l'enfant sur le temps du repas (cf règle de vie de la cantine)
- + Goûter avec l'enfant pour l'inciter lui-même à goûter
- + Ne pas forcer un enfant qui ressent du dégoût pour certains aliments
- + Observer, savoir ce que l'enfant a mangé pour transmission aux parents

### Au goûter :

- + Installer les verres sur les tables
- + Remplir les cruches d'eau
- + Mettre des petites cuillères si besoin
- + Faire passer les enfants aux toilettes pour lavage de mains
- + Proposer de goûter, inciter ne pas forcer
- + Responsabiliser l'enfant en lui proposant de laver les tables et débarrasser les verres.

### A la fermeture du centre :

- + Veiller au bon départ échelonné des enfants
- + Accueillir les familles et transmettre les informations nécessaires
- + Fermer les volets et les issues de secours (quand il n'y a plus d'enfant)
- + Fermer les sanitaires en vérifiant chasse d'eau et papier au sol
- + Désinfecter les tables/ éteindre les lumières, fermer la structure

### **Rôles et missions de la directrice**

Elle est responsable des publics accueillis, et de son équipe. Elle a une obligation de moyens auprès des différents publics accueillis, c'est à dire tout mettre en œuvre, pour que la sécurité des publics soit garantie.

### *Avant :*

- + Elaborer le projet pédagogique en tenant compte des objectifs éducatifs
- + Faire valider le projet pédagogique par l'organisateur
- + Déclarer et envoyer les projets auprès du SDJESVA
- + Accompagner l'équipe dans la préparation des projets d'animation
- + Mettre en place des réunions d'équipe
- + Maintenir la cohésion au sein de l'équipe
- + Mettre en place un planning d'horaires à l'équipe
- + Tenir informer les familles par différents moyens de communication
- + Gérer le budget établi par la municipalité
- + Organiser les sorties, les séjours
- + Etablir les facturations aux familles
- + Recruter l'équipe et les stagiaires saisonniers, les évaluer
- + Gérer les stocks
- + Commander les repas
- + Gérer les inscriptions
- + Diffuser les programmes d'activités

### *Pendant :*

- + Contrôler le bon déroulement des activités
- + Vérifier la cohésion entre les plannings d'activités et la mise en pratique
- + Rencontrer et suivre quotidiennement les animateurs stagiaires
- + Animer les réunions d'équipe
- + Réguler les tensions
- + Observer, évaluer les différents projets

- + Veiller au bien-être physique et moral des publics accueillis.

*Après :*

- + Etablir un bilan des différentes périodes, des temps d'activités
- + Regrouper l'équipe pour faire des bilans
- + Inciter l'équipe à s'autoévaluer
- + Valoriser l'équipe

### L'accueil d'un stagiaire

L'équipe et la directrice se doivent d'avoir un rôle formateur. Elle doit accueillir le stagiaire dans la structure, lui donner des informations sur la vie et le fonctionnement de la structure, les possibilités et les contraintes matérielles.

Elle doit également :

- + Lui présenter le projet éducatif
- + Lui préciser la nature des missions qui lui sont confiées
- + L'aider, l'orienter et l'accompagner
- + Lui présenter une grille d'évaluation
- + Lui préciser les modalités d'évaluation de sa pratique.

## X. LES LOCAUX

Un aménagement des salles sécurisant, et qui donne envie aux enfants de venir, est essentiel pour un accueil de qualité et pour valoriser le travail des animateurs.

### **Salle détente des élémentaires**



### **Salle d'activité des élémentaires**





## Salle d'évolution des maternelles



## Cour extérieure des maternelles



## XI. EVALUATION DES ANIMATEURS

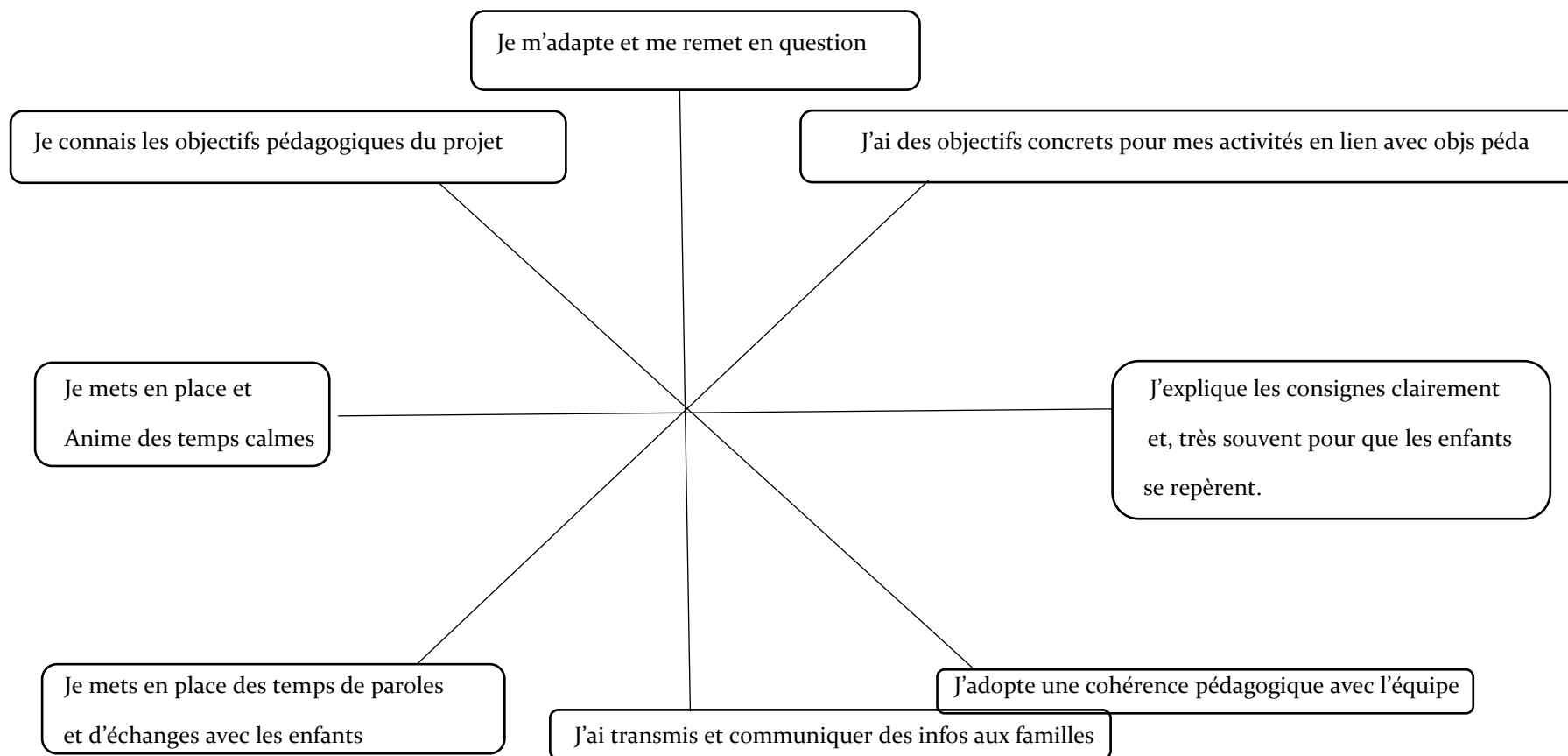
Entre chaque période, les animateurs, recevront lors de réunion de préparation un tableau d'auto-évaluation. La directrice est responsable de l'évaluation des animateurs. Un animateur doit s'auto-évaluer pour une remise en question et un bilan de sa pratique. Voici la grille d'évaluation proposée par la directrice pour la période périscolaire 2023/2024.

Nom :

Prénom :

## Evaluation des animateurs à chaque période

Date :



1. J'ai bien reçu les apports théoriques
2. J'ai mis en pratique et je dois trouver d'autres apports théoriques
3. J'ai mis en pratique et je dois m'améliorer
4. Oui, j'ai mené à bien cette tâche

## **XII. BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024**

Pour l'année 2023-2024 un budget prévisionnel sera établi par les responsables ALSH afin d'anticiper l'année et de soumettre différents projets tout au long de l'année.

# ANNEXES

## Connaissance des publics accueillis

*Les enfants de 3 à 5 ans...*

CAPACITES ET BESOINS SPECIFIQUES	
Caractéristiques	Rôle de l'encadrant
<p><b>P H Y S I O L O G I E</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Besoin physique important, en mouvement perpétuel</li><li>• Besoin de prendre conscience de toutes les possibilités de son corps</li><li>• Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements</li><li>• Croissance rapide : Vite fatigué, vivre et se reposer à son rythme</li><li>• Grande importance de la vie quotidienne</li><li>• Découverte du monde, des sensations, éveil des sens</li><li>• Découverte de leur corps</li><li>• Enurésie fréquente</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer</li><li>➤ Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance (pédagogie du modèle)</li><li>➤ Expérience motrices : jeu de ballons, parcours à obstacles- courir, nager-grimper-danser-vider –transvaser...</li><li>➤ Expériences sensorielles, éveil des sens : éducation au goût, au toucher, à l'ouïe, la vue...</li><li>➤ Equilibrer les types d'activités sur la journée : repos après le repas, sieste ou activités calmes</li><li>➤ Manipulation d'outils et de matériaux divers transformables</li><li>➤ Faire preuve de vigilance, l'accompagner, lui expliquer, communiquer</li></ul>

CAPACITES ET BESOINS SPECIFIQUES		
	Caractéristiques	Rôle de l'encadrant
<b>S O C I O L O G I E  &amp; A F F E C T I F</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance vis-à-vis des autres, de l'adulte surtout</li> <li>• Rupture avec la famille difficile, besoin de relations privilégiées rassurantes</li> <li>• Sentiments forts : colère, jalousie, cafard, angoisse</li> <li>• Besoin d'un cadre clair et net, de repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs, besoin d'habitudes</li> <li>• Grand sens de la propriété- Egocentrisme « Moi je », en voie de socialisation</li> <li>• Début difficile de la socialisation, besoin d'être seul par moments (de s'isoler)</li> <li>• Pas de différences entre filles et garçons</li> <li>• Pas d'esprit collectif, peu d'esprit de compétition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'adulte et un modèle, référent Favoriser une organisation rythmée par la vie quotidienne</li> <li>➤ Sécuriser, présence constante, vigilance</li> <li>➤ Valorisation, climat de sécurité affective, de confiance</li> <li>➤ Ne pas accepter le chantage, donner à chacun sa dose d'attention en fonction de son individualité, de sa différence</li> <li>➤ Laisser au besoin le doudou, objet transitionnel</li> <li>➤ Suggérer le partage, ne pas l'imposer, lui expliquer doucement</li> <li>➤ Aménager des coins jeux, des coins « bulles » ou l'enfant peut s'isoler si besoin</li> <li>➤ Jeux collectifs à 1 ou 2 règles simples</li> <li>➤ Chants simples, marionnettes...</li> </ul>

CAPACITES ET BESOINS SPECIFIQUES		
	Caractéristiques	Rôle de l'encadrant
<b>C O G N I T I F</b>  <b>C A P A C I T E</b>  <b>I N T E L L E C T U E L L E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acquisition du langage</b></li> <li>• <b>Ne sait pas lire, ni écrire</b></li> <li>• Découverte du monde « des pourquoi »</li> <li>• <b>Pas de notion de l'heure !</b></li> <li>• Construire et détruire, plaisir immédiat, ne visualise pas les projets, incapacité de se projeter dans un monde futur</li> <li>• Besoin d'imiter</li> <li>• Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme grands.</li> <li>• <b>Peut se servir seul</b></li> <li>• Très grand besoin d'imaginaire : il permet d'appréhender le monde et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction</li> <li>• <b>Pas de notion du danger</b></li> <li>• Concentration brève</li> <li>• Compréhension des interdits : oui/non</li> <li>• Importance de la communication non-verbale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne pas parler à l'enfant de manière « bébé », ça ne lui permettra pas d'apprendre avec finesse sa langue</li> <li>➤ Donner à l'enfant de vraies réponses, ne pas lui mentir ou inventer</li> <li>➤ Ne pas faire à sa place, faire avec, accompagner l'enfant dans toutes ses activités tout en le laissant faire, cela lui inspire de la confiance et le valorise. Respect de ses réalisations</li> <li>➤ Prendre au sérieux ses histoires, les écouter, respecter et valoriser le jeu de l'enfant</li> <li>➤ Privilégier des coins adaptés pour favoriser le « laisser faire », et développe l'autonomie</li> <li>➤ Transformer le quotidien, le rendre ludique et magiques</li> <li>➤ Proposer des activités aux différents matériaux et laisser faire l'enfant avec son corps : mains, doigts, pieds.</li> <li>➤ Être en vigilance active</li> <li>➤ Proposer des memory, des lotos, des puzzles pour stimuler la mémoire</li> <li>➤ Construire avec l'enfant</li> <li>➤ Se déguiser, jouer à faire semblant</li> </ul>

*Les enfants de 6 à 12 ans...*

	CARACTERISTIQUES
P H Y S I O L O G I E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise de son corps, <b>croissance lente et progressive</b></li> <li>• Beaucoup d'<b>énergie</b> à dépenser</li> <li>• Fatigue vite mais récupère vite</li> <li>• Besoin de dormir environ 10h par nuit</li> <li>• Bon appétit</li> </ul>
C O G N I T I F	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de savoir et <b>découverte du monde</b></li> <li>• Acquisition de la logique mathématique/ apprends à lire</li> <li>• Besoin de passer par du concret, explorer, manipuler, coordonner</li> <li>• Besoin de se perfectionner, vers 10 ans, importance de relever des défis</li> <li>• Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité, prise de conscience progressive du bien et du mal</li> <li>• Besoin de <b>rêver et de mémoriser</b></li> </ul>
S O C I O L O G I E A F F E C T I F	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obéissance- oui aux valeurs de l'adulte</li> <li>• La personnalité s'affirme</li> <li>• Ne croit plus en la toute-confiance parentale, se détache des parents, <b>Identification au héros</b></li> <li>• Essaie de braver l'interdit parental</li> <li>• Importance du mensonge, découverte de la vie, de la mort aussi</li> <li>• Besoin d'affection- de sécurité morale et matérielle</li> <li>• Intérêt pour l'environnement, envie d'établir les règles du jeu</li> <li>• Grand sens de <b>la justice et de l'injustice</b>, sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges</li> <li>• Faire pour les autres, aider- <b>Capacités de coopération</b> et de discussions</li> <li>• <b>Sens des responsabilités</b></li> <li>• Découverte de l'autre</li> <li>• Importance grandissante du groupe, de l'amitié</li> <li>• Importance du leader</li> <li>• Distinction garçon/fille</li> <li>• Première pudeur</li> </ul>

Attitudes-rôle de l'animateur



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'activité physique mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante</li> <li>• Jouer le rôle de l'arbitre</li> <li>• Veiller au rythme, gérer la fatigue physique</li> <li>• Répondre à leurs questions, à leur curiosité, donner de vraies réponses fiables</li> <li>• Valoriser les réalisations</li> <li>• Ecouter, guider, apporter des précisions</li> <li>• Eveiller leur curiosité, susciter de l'intérêt</li> <li>• Besoin de cadre et de règles plus précises</li> <li>• Instaurer le respect de soi, et des autres</li> <li>• Être vigilant aux changements d'humeur, aux bagarres</li> <li>• Instaurer un climat de sécurité affective mais avec des démonstrations discrètes</li> <li>• Ecouter mais aussi dédramatiser</li> <li>• Être vigilant sur la bande copains, enfants à l'écart</li> <li>• Donner des responsabilités réelles</li> </ul>	<p><b><u>Activités adaptées</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Activités permettant à l'enfant d'exploiter ses capacités physiques</li> <li>➤ Jeux collectifs et jeux sportifs ou l'on peut mesurer l'autre</li> <li>➤ Se servir de vrais outils, découvrir assembler, coller, construire, mouler, sculpter...</li> <li>➤ Proposer des techniques, des idées et des matériaux</li> <li>➤ Jeux de découverte, instruments de musique, coin lecture, jeux de logique, thématique autour des sciences, aventure...</li> <li>➤ Activité à histoire</li> <li>➤ Activité d'expression, chants, danse, théâtre, mimes, sketches</li> <li>➤ Jeux de société</li> <li>➤ Collections</li> <li>➤ Cabane des copains</li> </ul> <p>...</p>
--	--

➤ **Les activités physiques et spécifiques**



**Réglementation**

- Obligation d'être majeur pour encadrer une activité physique en ACM
- Les activités spécifiques comme séjours sportifs ou stage d'art plastique ne peuvent être fait que par des fédérations sportives ou école de musique etc. L'ACM ne doit en aucun cas avoir cette appellation
- Les activités physiques ayant pour but le jeu ou le déplacement peuvent être encadrés par tous membres de l'équipe sans qualification particulière. Ces activités ne faisant pas l'objet d'une réglementation particulières doivent impérativement répondre aux six critères suivants :
  - ➔ Être ludique ou récréative
  - ➔ Sans objectif d'acquisition d'un niveau technique ou sportif
  - ➔ Cela ne doit pas être intensif
  - ➔ Ne doit pas être exclusives
  - ➔ Être accessible à l'ensemble du groupe
  - ➔ Être adaptés en fonction du public, de sa physiologie, sa psychologie et de l'environnement

## Ce qui peut être encadré par les animateurs sans qualification sportive particulière



### AVEC condition de majorité

Activité	Encadrement	Taux d'encadrement	Conditions de pratique
EQUITATION	BAFA	1 animateur / 8 mineurs	Activités d'approche et de découverte de l'animal : découverte de la promenade au pas dans un lieu clos, ou dans un lieu ouvert si l'animal est tenu en main par l'animateur
ESCALADE	Tout membre de l'équipe pédagogique	1 animateur / 8 mineurs	Sur un circuit de blocs balisés ou une structure artificielle d'escalade de moins de 3 mètres de hauteur ayant une réception aisée (sol plat, sable, etc.)
RANDONNEE PEDESTRE	BAFA	1 animateur / 12 mineurs maxi selon itinéraire et niveau des pratiquants	Déplacement en moyenne montagne d'un temps de marche effectif de 4 heures maxi par jour. Sur chemin et sentier balisé, facile, sans passage délicat ni caractère technique, avec un accès facile à un point de se

### SANS condition de majorité

Toutes les activités ayant pour finalité le **jeu** ou le **déplacement** ne présentant **pas de risque spécifique** (exemples : jeux collectifs, partie de football improvisée sur la plage, promenades à pied ou à vélo)

Pour toutes activités sportives spécifiques, il faudra un animateur ou un intervenant ayant un diplôme correspondant à cette pratique et rentrant dans la réglementation (code du sport).

S'il s'agit d'un intervenant extérieur, vérifier également s'il est assuré.

## Les activités sportives relevant de la réglementation spécifique



Les activités sportives qui présentent des risques particuliers (22 familles d'APS réglementées)

R 227-13 CASF

Seulement pour les accueils de loisirs, les séjours de vacances et les accueils de scoutisme

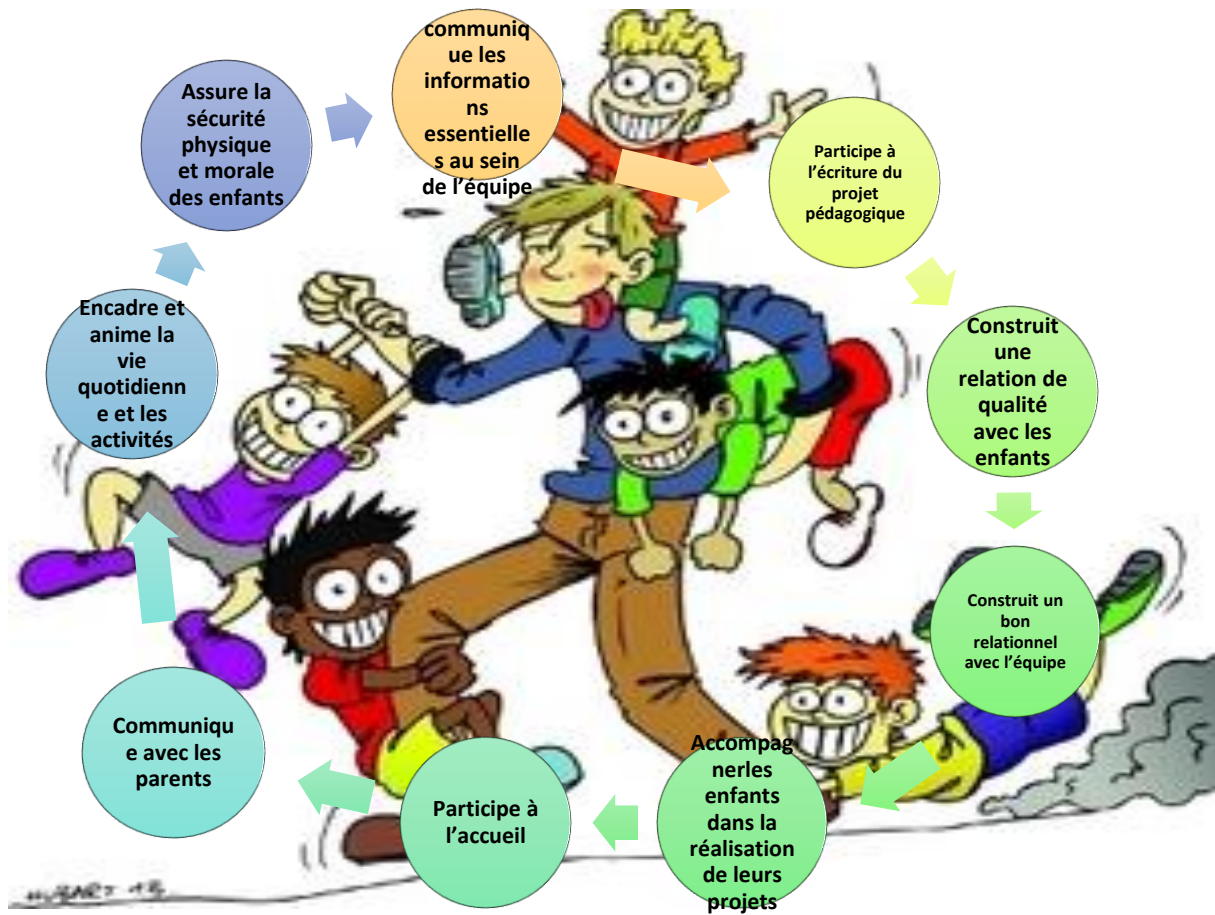
Une ou des personnes MAJEURES

Cf. Fiches annexées dans l'arrêté du 25 avril 2012

Chaque fiche précise :

- Le type d'activités
- Le lieu de déroulement de la pratique
- Le public concerné
- Le taux d'encadrement
- Les qualifications requises pour encadrer
- Les conditions d'organisation de la pratique

➤ SCHEMA LUDIQUE DU ROLE DE L'ANIMATEUR



➤ Formation du Stagiaire BAFA :

### ETAPE 1

- remise du carnet de bord de l'animateur : se l'approprier, pour qu'il devienne l'outil indispensable !
- binôme avec un collègue qui a de l'expérience , afin de se familiariser avec les lieux, les enfants, le matériel et la façon d'aborder les activités , l'organisation .
- fin de la semaine, à la réunion d'équipe, je demande sa vision de l'ACM , ce qu'il pense que l'on pourrait améliorer, ce que lui, peut apporter et ses inquiétudes s'il en a.

### ETAPE 2

- Je laisse le stagiaire en autonomie , je l'invite à venir me voir, ou l'équipe, s'il rencontre des difficultés.
- Je fais une évaluation de son parcours . c'est une étape importante, car je le questionne de nouveau sur les consignes de sécurité, un peu la législation . C'est un moment d'échange . Je l'évalue sur la fiche d'évaluation, ce qui lui permet de voir ce qu'il faut qu'il acquière ou qu'il finissent d'acquérir. Ce moment personnel, peut faire ressortir s'il y a un mal être dans l'équipe .

### Etape 3

- Dernier moment d'évaluation, je ressort la fiche d'évaluation et on finit ensemble de voir ou il a progressé, c'est plutôt une auto évaluation , je demande aux stagiaires d'avoir un regard critique sur eux , cela leur permet d'avoir du recul sur eux même. je leur lis l'évaluation que je vais écrire sur leur bilan de fin de stage . il est important de savoir ce qu'ils ont pensé de cette première expérience. Et je donne quelques conseils ou astuces pour la suite.

➤ Type de fiche d'évaluation destinée aux stagiaires

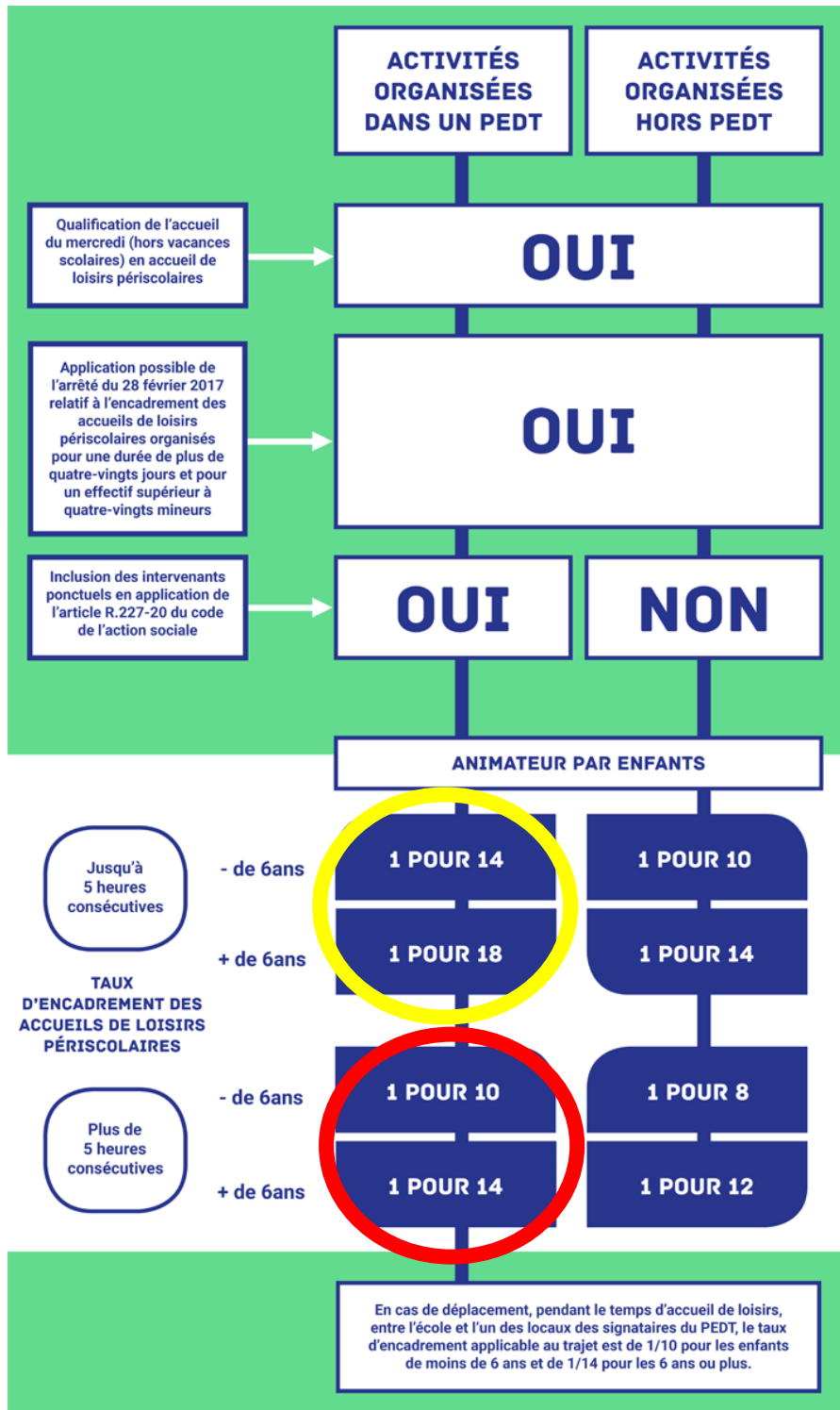
Nom :

Prénom :

Evaluation des stagiaires sur les vacances d'hiver 2022

CRITERES	EVALUATION (oui/ non/ partiellement)		OBSERVATIONS
	Auto-évaluation	Directrice	
<b>SAVOIR</b>			
Je sais à quoi me sert le projet pédagogique			
J'ai pris connaissance du projet pédagogique			
Je connais des activités adaptées pour la tranche d'âge			
Je connais les taux d'encadrement			
Je sais reconnaître les dangers et les risques potentiels			
Je connais la réglementation autour des déplacements			
Je sais réagir face à un danger (pharmacie, soins...)			
Je connais l'organisation de l'accueil de loisirs (moments clés de la journée)			
Je connais les différents besoins de l'enfant			
<b>SAVOIR ETRE</b>	BILAN :		
Je participe aux tâches de la vie quotidienne (repas, rangement, gouters...)			
Je sais faire preuve d'initiative			
Je sais appliquer les consignes			
Je sais mettre de côté ma vie personnelle			
Je suis capable de me remettre en question			
Je fais preuve de bon sens			
Je suis ponctuel(elle)			
Je suis force de proposition			
<b>SAVOIR FAIRE</b>	BILAN :		
Je sais travailler en équipe			
Je sais proposer et mener des activités diverses			
Je sais proposer et animer un jeu			
Je suis capable de m'adapter			
Je sais préciser les consignes de sécurité aux enfants et poser un cadre			
Je sais reconnaître les différents besoins de l'enfant			
	BILAN :		

➤ Taux d'encadrement périscolaire 2022-2023 avec PEDT



➤ Taux d'encadrement extrascolaire 2022-2023

**1 animateur pour 8 maternelles**

**1 animateur pour 12 élémentaires**